

**COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU LUNDI 25 NOVEMBRE 2019 à 8 HEURES**

Le 25 novembre 2019 à 8 heures, le **CONSEIL MUNICIPAL**, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Frédéric ROUET, Maire.

**Présents :** ROUET Frédéric, TORELLI Jean-Marie, LECLERC Nicole, CAYOL Marc, CROSET Bertrand, GAGNAIRE Serge, JEAN Marylène, MACHUROT Suzy, SAINT CLAIR SPROUL BOLTON Philippe.

**Procurations :** JACQUEMUS Jacqueline à ROUET Frédéric

**Absents :** MARCELLIN Maguy, COURBET Pierre, MEJIAS Marie-Claire, PRUNARETTY Anouk, TESTON Martine

**Secrétaire :** MACHUROT Suzy

**DECISIONS DU MAIRE**

**DECISION 11**

**SIGNATURE D'UN CONTRAT DE LOCATION POUR UNE FLOTTE DE PHOTOCOPIEURS**

Signature d'un contrat de location pour une flotte de copieurs avec la Société RICOH à compter du 1<sup>er</sup> février 2020 pour un montant de 1496,00 euros H.T. par trimestre. Le coût des copies noir et blanc est compris entre 0.00354 et 0.00470 selon les matériels et celui des copies couleurs entre 0.023 et 0.04

**DELIBERATIONS**

**N°1 6 DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DETR 2020 6TRAVAUX DE MISE EN ACCESSIBILITE DE LA MAIRIE**

La Commune sollicite une aide de l'Etat de 35% du montant H.T. des travaux et divers honoraires pour les travaux de mise en accessibilité de la Mairie, soit 81 343.00 euros pour 232 411.30 euros HT de dépenses.

Voté à l'unanimité des membres présents et représentés.

**N° 2 6 DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU CDST 2017-2019**

La Commune sollicite 52 061 euros au Département :

- 25 725 euros pour la réfection du chemin Saint Lambert
- 17 952 euros pour la réfection de la toiture de la remise près de l'Eglise

- 8 384 euros pour des acquisitions mobilières pour la Salle Polyvalente (chaises, tables, électroménager )

Voté à l'unanimité des membres présents et représentés.

### **N° 3 ó DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE L'AIDE A LA VOIRIE 2020 ó TRAVAUX DE REFECTION DU CHEMIN SAINT LAMBERT**

La commune sollicite la somme de 25 200.00 euros auprès du Département pour un total de travaux estimé à 90 900.00 euros H.T.

Voté à l'unanimité des membres présents et représentés.

### **N°4 ó INCORPORATION DES BIENS VACANTS ET SANS MAITRE DANS L'ACTIF DE LA COMMUNE**

Les parcelles sont estimées selon leur nature à savoir :

- 0.40 euro le m2 pour les bois et les landes
- 0.85 euro le m2 pour les terres, les vergers, les vignes et le sol

afin de pouvoir les intégrer dans l'actif de la commune.

Voté à l'unanimité des membres présents et représentés.

### **N° 5 ó LOCATION D'UNE PARCELLE COMMUNALE A LA SOCIETE TERRE ET PASSION SERVICES**

La société Terre et Passion Services va louer la parcelle communale A 472 d'une superficie de 1330 m2 pour un montant annuel de 200 euros afin de stocker du compost.

Voté à l'unanimité des membres présents et représentés.

### **N° 6 ó BONS D'ACHAT AU PERSONNEL COMMUNAL**

Attribution au personnel communal de bons d'achat délivrés par le Centre Leclerc de Carpentras.

Voté à l'unanimité des membres présents et représentés

### **N°7 ó DM 3 INVESTISSEMENT**

Virements de crédits de l'opération Transition Energétique à l'opération Forêt.

Voté à l'unanimité des membres présents et représentés.

### **N°8 ó CONVENTION DE STERILISATION ET D'IDENTIFICATION DES CHATS ERRANTS AVEC LA FONDATION 30 MILLIONS D'AMIS**

Convention pour la stérilisation et l'identification de 80 chats pour l'année 2020. Les frais sont partagés 50% 30 Millions d'Amis, 50% la Commune.

Voté à l'unanimité des membres présents et représentés.

### **N°9 ó MOTION DE SOUTIEN A LA POPULATION RETRAITEE**

Motion dénonçant la quasi non-revalorisation des pensions depuis 6 ans et la hausse de 25% de la CSG sur les retraites

Voté à la majorité des membres présents et représentés 9 Pour et 1 Abstention.

### **N°10 ó INDEMNITE DE CONSEIL AU RECEVEUR MUNICIPAL DE CARPENTRAS**

Attribution de l'indemnité de conseil au taux maximum à Madame Annie-Laure TIVOLI receveur municipal de Carpentras

Voté à la majorité des membres présents et représentés 3 Pour et 7 Abstentions.

**N° 11 ó DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU CDST 2017-2019 PART PATRIMOINE**

La Commune sollicite la somme de 4 899.00 euros du Département pour les travaux de remise aux normes électriques de l'Église et pour la mise en place d'un cimetière jardin.  
Voté à l'unanimité des membres présents et représentés.

**N°12 ó DM 1 BUDGET ANNEXE CAMPING PISCINE**

Virement de crédits : + 100.00 article 65541 - 100.00 article 60618  
Voté à l'unanimité des membres présents et représentés.

FAIT A VILLES-SUR-AUZON, le 25 novembre 2019

Le Maire,  
Frédéric ROUET